**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire

ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

**Band:** 92 (1998)

**Artikel:** La presse suisse face à l'Affaire Dreyfus : une comparaison entre

gazettes catholiques romandes et alémaniques 1894-1906

**Autor:** Eltschinger, Pierre-Alain

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-130280

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# La presse suisse face à l'Affaire Dreyfus

# Une comparaison entre gazettes catholiques romandes et alémaniques 1894–1906

Pierre-Alain Eltschinger<sup>1</sup>

«D'une part, les catholiques n'admirent pas qu'un conseil de guerre pût se tromper, que l'armée, seul élément resté pur dans la République, pût être soupçonnée; d'autre part, ils trouvèrent naturel que le 1<sup>er</sup> officier français d'origine juive qu'on eût introduit dans les services de l'Etatmajor, fût un traître. Le mot de Barrès: «Que Dreyfus est capable de trahir, je le conclu de sa race», ne rencontra pas d'objection chez les catholiques; il traduit parfaitement une disposition antisémite primaire, toujours prête à affleurer».²

Le 31 décembre 1894, l'Agence Havas annonce l'arrestation du capitaine Alfred Dreyfus. A ce moment, la presse suisse n'a pas de raison particulière de s'intéresser à ce fait divers. Et cela se vérifie dans les colonnes des journaux qui ne relatent cette nouvelle, pour ceux qui le font, que quelques jours, voire semaines plus tard. «Si l'officier a vendu des documents, ce misérable doit être fusillé», écrit la *Gazette de Lausanne*. La *Neue Zürcher Zeitung*, moins catégorique, cherche les motifs qui ont poussé le capitaine de l'armée française à trahir en indiquant que ce n'est pas l'argent puisqu'il n'en manque pas.<sup>4</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> «La presse suisse face à l'Affaire Dreyfus. Une comparaison entre les journaux romands et alémaniques, 1894-1906», Mémoire de licence sous la direction du prof. Francis Python, Fribourg, 1996.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pierrard Pierre: «Juifs et catholiques français», Paris, 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Gazette de Lausanne du 01.11.1894.

<sup>4</sup> NZZ du 02.11.1894.

Dans le «camp» catholique, cette affaire d'espionnage ne fait pas encore les gros titres. Suite à la condamnation de Dreyfus<sup>5</sup>, La Liberté estime que le sort du militaire ne sera pas trop dur. En effet, selon le quotidien fribourgeois, «aucun travail ne sera imposé au capitaine Alfred Dreyfus»<sup>6</sup>. Le correspondant parisien du Courrier de Genève livre déjà un commentaire hostile aux juifs:

«Même de la part d'un juif, la trahison de la patrie est le crime le plus abominable et le plus impardonnable qui se puisse imaginer. Les lois de notre pays ont donné le droit de cité aux juifs et bientôt la race d'Israël est devenue toute puissante à Paris par la finance et la presse. Les carrières militaires sont ouvertes aux juifs comme aux autres citoyens. L'horrible trahison du capitaine Dreyfus n'inspire-t-elle pas à nos législateurs quelques réformes nécessaires?»<sup>7</sup>

Traitant pour la première fois de cette affaire, le Vaterland annonce la condamnation d'Alfred Dreyfus le 25 décembre 1894 et publie dans la même édition un article curieux du Strasbourger Post. Sur la personne du condamné, il est écrit: «même le juge le plus impartial serait instinctivement parvenu à la conclusion: cet homme-là est coupable, cela ne fait aucun doute».8 Tandis que sur les juges, l'auteur de cet article explique que rien qu'en les regardant, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils ont été choisis uniquement parce qu'ils allaient prononcer un verdict de culpabilité.9 Le journal catholique lucernois signale à ses lecteurs qu'il s'agit d'une opinion personnelle et subjective, mais qu'elle présente un intérêt psychologique.

Durant les années 1895-96-97 qui voient la naissance en France d'un parti dreyfusard, <sup>10</sup> La Liberté affiche désormais son antidrey-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Alfred Dreyfus est reconnu coupable le 22.12.1894. Dégradé en janvier 1895, il est déporté en Guyanne en février de la même année.

<sup>6</sup> La Liberté du 28.12.1894.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le Courrier de Genève du 25.12.1894.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Vaterland du 25.12.1894: «selbst der unbefangenste Richter wird instinktiv zu der Ueberzeugung gelangen: der Mann da ist schuldig, muss schuldig sein».

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Ibid.: «Betrachtet man diese Leute der Reihe nach, so kann man sich des Eindrucks nicht erwehren, dass mit Absicht gerade die am wenigsten civilisierten Elemente der französischen Armee ausgewählt worden seien, diejenigen Elemente, von denen man eine Verurteilung des Angeklagten mit Sicherheit erwarten konnte».

<sup>10</sup> De nouveaux éléments démontrant que la justice n'a pas été respectée lors du procès de 1894 sont amenés à la connaissance du public grâce aux brochures de Bernard Lazare. Lire à ce sujet Jean-Denis Bredin: «L'Affaire», Paris, 1993.

fusisme alors que son confrère genevois, *Le Courrier* de Genève, d'entrée de cause, a non seulement adopté la version officielle des autorités françaises, il a également insisté sur la confession de Dreyfus et affiché des propos antisémites. A partir de 1896, *La Liberté* croit plus que jamais à la culpabilité de l'ex-capitaine. Elle est «indiscutable», selon son correspondant parisien, Paul Damez. Ce dernier soutient le gouvernement français. «Son patriotisme lui fait (au gouvernement) une obligation stricte, impérieuse, de ne pas laisser rouvrir le procès Dreyfus», écrit-il. Pour le *Courrier de Genève*, grâce à cette fermeté des autorités: «Une odieuse machination combinée par la synagogue s'effondre». 12

Le correspondant parisien du quotidien genevois suit la voie tracée par la «Bonne Presse». 13

Au fil des analyses publiées dans La Liberté et Le Courrier de Genève, l'affaire apparaît comme un «drame parfaitement mené», comme une «intrigue»<sup>14</sup>, une «savante entreprise de chantage».<sup>15</sup> Les responsables sont alors désignés par le fameux terme du «syndicat».<sup>16</sup> Ce syndicat qui «salit l'armée»<sup>17</sup>, «arche sainte» de la Nation française, qui, par des insinuations habilement calculées, affole le pays, jette le trouble dans l'armée<sup>18</sup>, livre tous les officiers à la suspicion.<sup>19</sup> Et Le Courrier d'écrire que c'est la «juiverie» en se servant des journaux qui lui appartiennent, qui mène cette «scan-

<sup>11</sup> La Liberté du 22.11.1896.

<sup>12</sup> Courrier de Genève du 21.11.1896.

Lire à ce sujet l'étude de Pierre Sorlin: «La Croix et les Juifs (1880-1899)», Paris, 1967.

<sup>14</sup> La Liberté du 19.11.1897.

<sup>15</sup> Courrier de Genève du 18.11.1897.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Terme sous lequel les antidreyfusards désignaient l'ensemble des dreyfusards, qu'ils accusaient d'être soutenus par «l'or juif».

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> La Liberté du 02.12.1897.

<sup>18</sup> La Revue de la Suisse catholique parle, dans son numéro de décembre 1897, d'une machination ourdie par de riches parents de Dreyfus. Machination qui compromet certains officiers et en expose d'autres à d'odieuses suspicions. La revue romande conclut: «Au lieu de traquer les religieux, de repousser aveuglément toutes les avances des catholiques, le gouvernement français aurait pu diriger son zèle d'un tout autre côté».

<sup>19</sup> Courrier de Genève du 18.11.1897.

daleuse campagne» au profit d'Alfred Dreyfus.<sup>20</sup> S'en prenant au système républicain, le correspondant du *Courrier* explique que cette affaire Dreyfus ne serait rien, s'il n'y avait pas un Parlement en face du gouvernement, et une presse, une opinion en face du Parlement. «Il appartient au gouvernement de faire le silence sur les affaires de corruption et de trahison propres à compromettre le repos de l'Etat».<sup>21</sup> Ayant louvoyé jusqu'ici, le correspondant parisien de *La Liberté* finit par dévoiler son antisémitisme à la fin décembre 1897. Etablissant une continuité entre l'affaire du Panama<sup>22</sup> et l'affaire Dreyfus, il écrit:

«Eternel cauchemar, obsession maudite, infernal sabbat où dansent falots et grimaçants, toujours les mêmes hommes dans des attitudes toujours les mêmes, les Reinach, les Herz, les Arton, toute la misérable armée de ces corrupteurs et corrompus, qui a fait de la France un coupe-gorge, et ce qui est pire, un coupe-gorge où l'on s'ennuie».<sup>23</sup>

## «Un coupable peut-il s'exprimer ainsi?»: le Vaterland

Le Vaterland informe à nouveau ses lecteurs de cette affaire d'espionnage à partir de novembre 1897, au moment où le sénateur Scheurer-Kestner se lance dans la bataille. Celui-ci est présenté par

<sup>20</sup> Courrier de Genève du 19.11.1897. A nouveau, la comparaison avec La Croix est inévitable. Le journal catholique français est toutefois plus virulent, dans la forme mais pas sur le fond, que l'organe des catholiques genevois. «La juiverie a tout pourri», écrivent les Assomptionnistes, elle constitue un «polype», un «chancre affreux»; «riches, égoïstes, avares» les Juifs sont des «vampires» qui conduisent la France à «l'esclavage»; «abjects et obséquieux tant qu'ils paraissent plus faibles, ils deviennent d'insolents dominateurs quand ils ont pris le dessus»; «qu'il s'agisse de voler, de corrompre ou de trahir notre pays, le Juif toujours mène la charge, ourdit le complot, dresse le piège, arme le bras, dirige ou exécute la trahison»; «ces affreux juifs, vomis en France par les ghettos allemands baragouinent à peine notre langue»; «parasites vivant chez autrui de la substance d'autrui, dignes tout au plus d'être tolérés quand ils ne se faisaient pas trop nombreux ni trop influents, bons à chasser si leur présence devenait une menace». (in Sorlin,op.cit.,p.112)

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Courrier de Genève du 25.11.1897.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Affaire de corruption qui impliquait plus de 100 parlementaires et qui provoqua un grand tollé dans l'opinion publique suite aux révélations en 1892 de la *Libre Parole* de Drumont.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> La Liberté du 29.12.1897.

le *Vaterland* comme un patriote, comme quelqu'un de respectable, qui a eu le courage de s'engager pour Alfred Dreyfus et d'aller à contre-courant, alors que l'opinion publique française fait confiance à la sentence de 1894.<sup>24</sup>

Pour le quotidien lucernois, ce n'est pas l'argent qui a pu le motiver à prendre la défense de Dreyfus. En effet, écrit le journal, il est déjà riche. La révision du procès de 1894 n'est pas encore explicitement demandée par le *Vaterland*, mais la publication par le journal d'extraits de lettres envoyées par le prisonnier de l'île du Diable à son épouse, suivie de l'interrogation: «Un coupable peut-il s'exprimer ainsi?» laisse supposer de quel côté penche le journal.

Le quotidien lucernois regrette par ailleurs la pagaille au niveau des informations qui sont données: «embrouillamini qui empêche de voir clair». <sup>25</sup> Sur le contexte général, autrement dit sur la situation en France, le *Vaterland* fait sa une» le 25 novembre avec un article intitulé «Die Dreyfus Affäre und Chauvinismus» <sup>26</sup> dans lequel la population parisienne est décrite comme étant crédule et comme pouvant rapidement perdre la raison dès lors qu'un «leader» parvient à présenter le voisin d'outre-Rhin sous un mauvais jour. La principale conséquence, poursuit le journal: «des hommes tenus en haute estime jusqu'ici se retrouvent alors calomniés, accusés de haute-trahison et sont condamnés». <sup>27</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Vaterland du 03.11.1897: «Scheurer-Kestner hat den persönlichen Mut, mit dem Versuche hervorzutreten, einen von der öffentlichen Meinung in Frankreich als Verräter gebrandmarkten Mann der Verbannung auf eine Insel zu entreissen».

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Vaterland du 23.11.1897: «Ein Wirwarr sondergleichen! Die buntesten Rebelgebilde häugen sich derart, dass es unmöglich ist, nur einigermassen klar zu sehen».

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Le Vaterland indique à ses lecteurs qu'il s'appuie sur un article paru dans la Kölnische Zeitung, journal allemand libéral-conservateur, proche du gouvernement (voir Fischer Heinz-D.: «Deutsche Zeitschriften des 17. bis 20 Jahrhundert», München, 1973).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Vaterland du 25.11.1897: «Man muss mit Bedauern und Besorgnis aufs neue feststellen, wie leicht erregbar und wie leichtgläubig die grosse Mehrheit der Pariser Bevölkerung ist und wie schnell sie den bedenklichsten Elementen der öffentlichen Wortführer zum Opfer fällt, sobald diese es verstehen, den deutschen Nachbar in böswilliger Weise damit in Verbindung zu bringen. Sobald dies gelingt, wird selbst das ungereimteste Zeug leichtfertig geglaubt und es kann dann passieren, dass Männer, die bisher allgemeinster Hochachtung sich erfreuten, plötzlich unrettbar zu Hochverrätern gestempelt und verurteilt werden».

Le responsable de la rubrique étrangère du *Vaterland*, Gustav Fischer, allemand d'origine, met ensuite en évidence une des craintes des Français: l'espionnage. Crainte qui a déjà porté ses fruits, explique-t-il. Dans l'affaire de l'ex-capitaine Dreyfus, l'Allemagne se trouve à nouveau utilisée d'une manière telle que «tout Parisien sérieux et raisonnable devrait en rougir de honte», écrit Fischer.<sup>28</sup> En effet, la presse française s'en prend régulièrement à l'empereur à qui elle fait jouer chaque jour un nouveau rôle.<sup>29</sup> Alors que le *Journal de Cologne* se montre très pessimiste quant aux relations entre le Reich et la République: «L'Allemagne a toute les raisons de rester sur ses gardes et de garder sa poudre sèche», écrit-il,<sup>30</sup> le *Vaterland*, tout en concédant que le spectacle offert par la France n'est guère réjouissant, ne juge pas la situation si mauvaise.<sup>31</sup>

## Une Affaire au service d'un combat<sup>32</sup>

«La mise en liberté du traître Dreyfus serait après tout un fait minime, mais si Dreyfus est plus qu'un traître, s'il est un symbole, c'est une autre affaire: c'est l'affaire Dreyfus! Halte-là! Le triomphe du camp qui soutient Dreyfus-symbole installerait décidément au pouvoir les hommes qui poursuivent la transformation de la France selon leur esprit propre. Et moi je veux conserver la France».<sup>33</sup>

- <sup>28</sup> Ibid.: «Die deutsche Seite wird zur Zeit wieder in Paris in einer Weise ausgenutzt, dass allen ernsten und ruhig urteilenden Parisern eigentlich die Schamröte in die Wangen steigen müsste».
- <sup>29</sup> Ibid.: «Man lässt den deutschen Kaiser jeden Tag eine neue Rolle spielen, als wenn dieser nichts Besseres zu tun hätte, als sich in die innern französischen Verhältnisse einzumischen und einen zu Unrecht angeklagten französischen Hauptmann vor der Verurteilung zu schützen».
- 30 Vaterland du 25.11.1897: «Deutschland hat alle Ursache auf der Wacht zu bleiben und sein Pulver trocken zu halten».
- 31 Ibid.: «So schlimm wird die Sache nicht stehen; das ändert aber nichts an dem wenig erfreulichen Schauspiel, das diese chauvinistischen Exzesse an der Seine und stetsfort bieten».
- <sup>32</sup> Friedrich Külling explique que Mamert Soussens mène un combat contre les forces révolutionnaires. Il écrit: «Die Dreyfusaffäre sah er (Soussens) als französische Variante des Kulturkampfes». (in «Bei uns wie überall», p. 221)
- <sup>33</sup> Maurice Barrès «L'état de la question» in Le Journal du 04.10.1898.

Au début 98, jetant un dernier regard sur l'année écoulée, *La Liberté* fait le constat suivant en parlant de la France:» L'Affaire Dreyfus venant à la suite de celle de Panama achève de convaincre le public que l'argent est tout, et qu'avec l'argent, tout s'achète, jusqu'aux falsifications et aux fabrications de pièces judiciaires, jusqu'à l'apothéose des trahisons. Bonne aubaine pour le parti socialiste qui, de ce train, aura désormais peu de mérite à garnir son carquois d'invincibles arguments».<sup>34</sup> Le journal indique sur quel plan il situe sa compréhension de l'Affaire.

L'acquittement d'Esterhazy, le véritable auteur du «bordereau», le document sur la base duquel Alfred Dreyfus a été condamné, est bien accueilli à Fribourg. La Liberté approuve les «Vive l'armée» entendus à la fin du procès d'«un frère d'armes injustement soupconné et accusé». 35 Selon le journal, l'appareil de la justice militaire devait produire cette impression, provoquer cet enthousiasme. Dans son article, Mamert Soussens, le rédacteur du journal, écrit: «Lorsque toutes les grandeurs du passé s'effacent, que toutes les institutions s'effritent aux morsures du vent brûlant du scepticisme, il est beau de voir rester debout, d'autant plus admirable qu'elle devient plus solitaire, la grandeur de la profession des armes».<sup>36</sup> Il se lance ensuite dans une analyse et remarque que sur les «ruines du passé», deux grands corps sont restés debouts: l'armée et le clergé. Or, «La révolution sent que ces deux blocs lui barrent le chemin, et c'est pourquoi, elle encourage toute tentative pour les miner et les briser».37

Dans la même édition du 14 janvier, le journal mentionne la publication du «J'accuse» de Zola, suivi de ce bref commentaire: «O folie et godicherie d'un incommensurable orgueil». Le Courrier de Genève espère que le gouvernement français aura tôt fait de réparer cet outrage en agissant «contre les diffamateurs de l'armée à la solde d'un syndicat judaïco-protestant». <sup>38</sup> En attendant, le cor-

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> *La Liberté* du 01.01.1898.

<sup>35</sup> La Liberté du 14.01.1898.

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> Dans son édition du 23.02.1898., La Liberté revient sur cette idée. «Ordre, Autorité, Honneur». Tels sont les thèmes qu'on recense aisément dans la presse anti-drevfusarde

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Courrier de Genève du 16.01.1898.

respondant ne cache pas sa joie devant les manifestations des étudiants à Paris qui brûlent l'effigie de Zola le «pornographe», le «scatologue», le «compromane», «l'infect auteur de l'Assommoir et autres pourritures».<sup>39</sup> Et d'ajouter: «Les juifs et les protestants doivent faire de sérieuses réflexions en voyant l'explosion de l'indignation populaire éclater comme une traînée de poudre d'un bout à l'autre de la France».<sup>40</sup>

Dans ses conditions, l'annonce de la condamnation de Zola ne pouvait que recevoir un accueil favovorable. A Genève, *le Courrier* écrit:

«Voilà donc une cause célèbre terminée, cause tristement célèbre, mais qui aura eu du moins pour bon résultat de réveiller le sens moral français et de replonger judiciairement dans la boue l'écrivain pornographe qui s'y était trop complu et a sali l'imagination de toute une jeune génération de lecteurs. Le châtiment est bien tombé à la bonne place. Tout ce qu'il y a d'honnête dans le monde entier y applaudira».<sup>41</sup> («Paris respire enfin!», conclut le journal.<sup>42</sup>)

A Fribourg, La Liberté exprime également sa satisfaction, expliquant que le jury a fait acte de courage civique et d'indépendance. Son correspondant parisien considère que l'armée ressort grandie par ce verdict. Il avertit qu'il faut cependant rester sur ses gardes: «tant que la bête ne sera pas morte, gare le venin!» La Revue de la Suisse catholique qui traîte de l'Affaire Dreyfus dans sa chronique de mars juge qu'elle n'a plus qu'un faible écho: «surtout dans les milieux juifs et protestants».

Au début de l'année 98, les prises de position de *La Liberté* déclenchent une polémique avec la presse libérale et radicale de Suisse romande,<sup>45</sup> que le quotidien fribourgeois qualifie de

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Le Courrier du 20. et du 21.01.1898.

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Courrier de Genève du 25.02.1898.

<sup>42</sup> Courrier de Genève du 26.02.1898.

<sup>43</sup> La Liberté du 25.02.1898.

<sup>44</sup> La Liberté du 03.03.1898.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Sur le plan cantonal également, avec le *Confédéré*. L'organe radical fribourgeois accuse en effet le quotidien de Soussens de faire preuve de «zèle antisémitique». Ce à quoi *La Liberté* répond, dans son numéro du 21.01.1898: «Voilà un zèle dont nos lecteurs ne se sont, sans doute, jamais aperçus (...) Le rédacteur de *La Liberté* serait d'autant plus mal placé pour faire du zèle à la suite de Drumont, qu'il a tout lieu de se considérer comme appartenant à la race sémitique».

«dévouée de manière aveugle à la cause du traître». 46 Selon La Liberté, les raisons de ce «dévouement» sont à rechercher du côté de Bâle où un «conciliabule» s'est mystérieusement réuni en 1897 sous la présidence d'un grand-rabbin. Ce congrès sionniste qui s'est réuni dans la cité rhénane n'était en fait qu'un prétexte pour rassembler la communauté israélite afin de discuter du sort d'Alfred Dreyfus. 47 Selon La Liberté, les journalistes présents ont ainsi été influencés: «Il s'est établi des relations (entre rabbins et journalistes) qui ont paru suspectes, surtout si on les rapproche de la furia avec laquelle les mêmes journalistes se sont lancés dans le potin dreyfusard (...)». 48 Suite aux réactions du Journal de Genève et de la Gazette de Lausanne, la Feuille catholique tempère ses propos et précise qu'elle ne les considère pas capables d'avoir touché de l'argent du «syndicat de la Trahison». 49

Outre «J'accuse», l'année 1898 est marquée par la découverte du «faux Henry». <sup>50</sup> Ce coup de théâtre provoque un certain malaise au sein des rédactions de *La Liberté* et du *Courrier de Genève*. Toutes deux se voient désormais contraintes d'envisager l'idée d'une révision du procès de 1894. «Le vin est tiré, il faut le boire», écrit *La Liberté*. <sup>51</sup> Mais sur le fond, rien ne change. Pour le journal fribourgeois, il importe que la condamnation du capitaine soit retrempée dans une nouvelle sentence rendue au grand jour. Dans sa chronique politique du mois de septembre, *la Revue de la Suisse catholique*, qui s'en prend au gouvernement français, écrit:

«La France, directement atteinte par l'accroissement inattendu de la puissance anglaise en Afrique, a malheureusement à sa tête un gouvernement sectaire dont la grande préoccupation est de désor-

<sup>46</sup> La Liberté du 21.01.1898: «Dreyfus et la presse suisse».

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Courrier de Genève, dans son édition du 15 janvier, reprend un article de «L'Intransigeant «qui dénonce les liens supposés entre le premier congrès sioniste de Bâle en 1897 et la campagne dreyfusarde.

<sup>48</sup> La Liberté du 26.01.1898.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Ibid. Dans ses édition du 03. et du 13.04.1898, La Liberté revient à la charge en expliquant que les protestants suisses ne défendent Alfred Dreyfus que parce qu'il est Français. Si ce dernier était Suisse, ce serait différent, selon le journal fribourgeois.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Cette expression désigne le document qui apparut le plus convaincant pour établir la culpabilité de Dreyfus. Il fut fabriqué par le commandant Henry. Ce dernier reconnut sa forfaiture en août 1898 et se suicida queslques jours plus tard.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> La Liberté du 03.09.1898.

ganiser l'armée, trop conservatrice, trop fortement constituée, et d'accorder aux francs-maçons, aux Juifs et aux protestants coalisés la satisfaction de voir réviser le procès Dreyfus et réhabiliter le traître».

## La justice et rien d'autre

Face à la virulence des commentaires publiés par les journaux catholiques romands, les prises de position du Vaterland et de l'Ostschweiz peuvent être qualifées par un seul adjectif: modérées. Au début janvier 98, les deux quotidiens catholiques alémaniques commentent l'acte d'accusation de 1894. L'Ostschweiz de Saint-Gall fait remarquer que sur la base de tels soupçons, les tribunaux du monde entier n'auraient pas osé condamner Alfred Dreyfus.52 Le Vaterland juge le dossier plutôt «maigre».53 Il constate que le «bordereau», dont l'écriture a quelques similitudes avec celle de Dreyfus,<sup>54</sup> constitue l'unique preuve contre le capitaine. Le journal mentionne également l'existence de «preuves morales», des lettres galantes qui présentent Dreyfus comme un coureur de jupon. Et le quotidien d'ironiser: «si tous les coureurs de jupons étaient taxés d'espion alors les prisons seraient pleines de traîtres»!55 Du procès Esterhazy, qui va débuter, le Vaterland attend donc qu'il permette d'amener un peu de clareté, ce que les nouvelles contradictoires de la presse parisienne empêchent.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Ostschweiz du 10.01.1898: «auf solche Verdachtmoment hin hätte wohl kein ordentliches Gericht in der Welt einen Angeklagten zu verurteilen gewagt».

<sup>53</sup> Vaterland du 11.01.1898.

<sup>54</sup> Le Vaterland précise que les experts en écriture n'étaient pas unanimes pour l'attribuer à Dreyfus.

<sup>55</sup> Vaterland du 11.01.1898: «Einziger Beweis gegen Dreyfus ist das bekannte Bordereau, dessen Schrift einige Aehnlichkeit mit derjenigen des Verurteilten besitzt. Als moralische Beweise werden noch verschiedene galante Beziehungen hinzugefügt, die den Kapitän als leichtsinnigen Schürzenjäger blossstellen. Das gereicht ihm nicht zur Ehre, aber beweist zur Prozesssache blutwenig: wenn alle Schürzenjäger gestempelt würden, dann würden die Gefängnisse mit Verrätern überfüllt».

L'acquittement d'Esterhazy ne surprend pas les deux gazettes. Elles s'y attendaient au contraire. Le plus important, estime l'Ostschweiz, c'est de savoir si de nouveaux éléments sont apparus qui rendent une révision du procès de 94 possible. La question, poursuit le journal, est la suivante: «Est-ce qu'Alfred Dreyfus a été condamné sur la base du «bordereau» uniquement. Si tel est le cas, son innocence est prouvée ou en voie de l'être. Cependant, il faut remarquer que le témoignage de Scheurer-Kestner n'a pas été décisif dans ce domaine. L'Ostschweiz ajoute: «En tous les cas, ce procès a montré que cela sent mauvais au plus haut niveau de l'Etat (français)». 56

Le Vaterland offre de son côté à ses lecteurs un résumé complet des faits connus jusqu'ici de l'Affaire. Il rappelle qu'il réclamait simplement plus de lumière toujours dans un souci de non parti pris, d'impartialité, sans s'intéresser à la religion du coupable. Cet appel, regrette le journal, n'a malheureusement pas été entendu et reste donc lancé.<sup>57</sup> Le 18 du même mois, en écho, l'Ostschweiz, qui critique ses confrères français, regrette que la presse radicale essaie d'utiliser cette Affaire pour une campagne contre le catholicisme alors que l'autre camp s'en prend aux juifs et aux protestants.<sup>58</sup> Or, souligne l'Ostschweiz, toute cette histoire n'a rien à

Ostschweiz du 12.01.1898: «Dabei ist dann wieder die Hauptfrage, ob Dreyfus nur auf Grund jenes Bordereau verurteilt wurde. Wäre das richtig, so wäre seine Unschuld nahezu erwiesen, trotzdem man sich sagen muss, dass die Zeugenaussagen Scheurer-Kestner direkt wenigstens nicht viel bewiesen haben. Im Gesamten aber zeigt dieser Prozess wieder, dass es in gewissen höheren Kreisen Frankreichs ein Sittengebot nicht mehr gibt. Was ist aber ein Ehrengebot, dem das Sittengebot zur Unterlage fehlt? Es stinkt auch hier nach Moder und Patschouli!».

<sup>57</sup> Vaterland du 13.01.1898: «Mehr Licht! So rief man vor Eröffnung dieses Prozesses in allen jenen Kreisen, welche den Verlauf der Affaire ohne persönliche Voreingenommenheit und unbekümmert um die Frage, ob schliesslich ein Israelit, ein Katholik oder ein Protestant als der Schuldige hervorgehe, verfolgten, getrieben lediglich vom Gerechtigkeitsgefühl und den allgemeinen Beweggründen der Menschlichkeit. Dieser Ruf ist leider nicht befriedigt worden. Mehr Licht wird einstweilen auch die Forderung der Zukunft sein».

Dans son édition du 20.01.1898, l'Ostschweiz critique l'attitude de certains journaux catholiques qui utilisent l'Affaire Dreyfus pour leur combat sans se soucier de savoir si le droit a été respecté: «Zu bedauern ist freilich, dass einzelne katholische Organe, im Kampfe gegen Dreyfus sich Sporen verdienen zu sollen, statt dafür zu sorgen, dass das Recht zum Ausdruck kommt».

voir avec la confession. Pour le quotidien saint-gallois, il s'agit simplement de savoir si le droit, la justice ont été vaincus par le chauvinisme.<sup>59</sup>

La publication du «J'accuse» est diversement appréciée à Saint-Gall et à Lucerne. L'Ostschweiz qualifie la longue lettre de Zola au président de la République Félix Faure de «grosse Tat». 60 Le Vater-land reconnaît le courage de l'écrivain, mais déplore la force du ton utilisé. Il estime que Zola dépasse le but recherché et pense qu'un peu plus de «mesure» et de «sang-froid» auraient dû être observés. 61 C'est justement de mesure, de pondération dont le journal fait preuve lorsqu'il indique à ses lecteurs que face aux flots de conjectures et autres hypothèses publiées par la presse parisienne, il préfère s'abstenir et ne reprendre que les événements importants. 62

Le Vaterland insiste sur cette position d'impartialité à plusieurs reprises dans le courant des mois de janvier et février 98.63» La culpabilité ou l'innocence de Dreyfus doivent être mieux établies. Ceci afin de calmer l'opinion publique et d'éviter qu'un innocent n'endure les tortures de l'île du Diable. C'est une exigence de l'Humanité qu'un peuple qui se dit chrétien ne peut que satisfaire. Celui qui se refuse à le faire, se déshonore».64

<sup>59</sup> Ostschweiz du 18.01.1898: «Die radikale Presse sucht zusehends energischer die ganze Affäre zu einem Feldzuge gegen den Katholizismus zu benützen während auf der anderen Seite versucht wird, eine Kampagne gegen Juden und Protestanten aus ihr zu machen. Und doch hat diese Sache mit dem konfessionellen Wesen nichts aber auch gar nichts zu tun, sondern die Frage ist einfach die, ob im Dreyfusfalle der Chauvinismus über Gesetzmässigkeit und Recht gesiegt hat».

<sup>60</sup> Ostschweiz du 22.01.1898.

<sup>61</sup> Vaterland du 23.01.1898: «Die Hetze gegen Zola der sich zum Ritter des Exkapitäns Dreyfus aufgeworfen, zeitigt abscheuliche Blüten; aber gerechterweise muss man zugeben, dass er diesen wilden Rummel nicht unverschuldet sich auf den Hals geladen hat. Sein Ruf nach mehr Licht und Aufklärung in einem Handel, bei dem die Interessen der Menschlichkeit in hohem Grade interessiert erscheinen, berührt sympathisch, sein Mut und seine Unerschrockenheit verdienen Anerkennung; die masslose Sprache aber, die ihn weit übers Ziel hinausschiessen lässt, kann bei besonnenen, ruhig denkenden Leuten unmöglich auf Billigung rechnen. Etwas mehr Mässigung und etwas ruhigeres Blut würden unsern französischen Nachbarn nicht schaden».

<sup>62</sup> Vaterland du 20.01.1898.

<sup>63</sup> Dans les éditions des 28.01 et 27.02.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Vaterland du 28.01.1898: «Im Dreyfus Handel verlangt kein Unbefangener mehr als volle Aufklärung: Schuld oder Unschuld sollen besser aufgedeckt, mit Tatsachen belegt und die öffentliche Meinung darüber beruhigt werden, dass kein

Lors de l'ouverture du procès de l'écrivain, l'Ostschweiz écrit que le monde entier a les yeux fixés sur le «chevalier du droit». Après quatorze jours de procès, le journal saint-gallois, qui prend le contre-pied de ce que ses deux confrères romands publient à la même époque, écrit:

«Le droit doit se taire. Les généraux se déploient en ligne de bataille, (...), ils assurent de leur infaillibilité et font miroiter la menace d'une guerre pour ne pas devoir apporter la preuve de leurs allégations, (...), on fait pression sur les jurés, (...). Tout ceci n'est pas digne d'une Grande Nation. (...) Ce qui se joue au palais de Justice depuis quatorze jours est la plus abominable des parodies de justice. Chaque tentative d'amener un peu de lumière dans cette affaire est entravée par le président; l'accusation peut s'exprimer à sa guise alors que l'on refuse la parole à la défense. (...) Malgré tout, on n'empêchera pas la vérité d'éclater. Pour toute personne impartiale, les choses sont assez claires. Dreyfus a été condamné sur la base d'un document secret, dont il ne connaissait pas l'existence».65

Unschuldiger die Qualen der Teufelsinsel erdulden muss, bis er im Elende untergeht. Das ist eine Forderung der Menschlichkeit, die ein Volk, das Civilisation und christliche Gesinnung Anspruch erhebt, nur mit vollster Zustimmung unterschreiben kann. Wer sie zum vornherein ablehnt entwürdigt sich selber».

65 Ostschweiz du 21.02.1898: «Das strenge Recht muss schweigen, Beweise für das Recht dürfen keine aufgebracht werden, es marschieren die Generale auf, sie zeigen ihre mit Orden gedeckte Brust, sie schlagen an ihren Säbel, sie versichern ihre Unfehlbarkeit und drohen mit internationalen Verwicklungen und Krieg, wenn sie aufgefordert werden, die juristischen Beweise für ihre Behauptungen beizubringen, und «Vive l'armée» – es müssen die Verteidiger verstummen; man verdeutet den Geschwornen von Seite einer heulenden Menge auf das Nachdrücklichste, was sie zu tun haben, wenn sie ihres Leben sicher sein wollen. Es sind die Vorkomnisse wahrlich nicht würdig einer «Grande Nation», denn die wahre Grösse jeder Nation besteht doch in erster Linie, dass die strenge Gerechtigkeit auf der obersten Warte walte. Es ist die denkbar schauderhafteste Justizfarce, die seit 14 Tagen im Justizpalaste aufgeführt wird. Jeden Versuch, Licht in die Sache zu bringen, hindert der Präsident; die Ankläger Zolas kommen reichlich und wiederholt zum Wort; die Verteidigung wird das Wort verweigert und die Beweisführung abgeschnitten. Aber trotz alldem konnte die Wahrheit nicht verhindert werden, sich Bahn zu brechen. Für jedermann, der sehen will, liegt die Sache bereits klar genug. Der Hauptgrund ist erwiesen: Dreyfus ist auf Grund eines geheimen Dokuments, das weder er noch seine Verteidiger gesehen hat, verurteilt worden».

A l'annonce de la condamnation de Zola, l'Ostschweiz parle de «fin indigne d'un procès indigne». 66 Le Vaterland, qui considère que l'écrivain en porte la responsabilité, n'est pas surpris. 67 Restant fidèle à son attitude de prudence, il explique que le flou règne toujours dans cette Affaire et que seuls les officiers de la cour connaissent la vérité. Or, ils assurent qu'Alfred Dreyfus est coupable. Dans le même temps, le camp des amis de Dreyfus n'est pas parvenu à produire officiellement une preuve de l'innocence de l'excapitaine. «Le voile reste à lever dans toute cette affaire», conclut le quotidien. 68 En marge de l'Affaire, le Vaterland regrette le manque de tolérance, en Suisse également précise-t-il, par rapport à ceux qui expriment des opinions différentes. Sans se départir de sa neutralité, 69 le quotidien admire ces citoyens, qui au nom d'idées nobles se sont mobilisés pour le sort d'un homme qu'ils considèrent innocent, parfois au prix de grands sacrifices. 70

«Tristesse» et «consternation», <sup>71</sup> ce sont les deux pricipaux mots qui ressortent de l'article du *Vaterland* suite à la découverte du «faux Henry». Le journal parle d'une «catastrophe morale» <sup>72</sup> et poursuit: «Si des généraux, ayant joué un rôle important dans l'Affaire Dreyfus, se sont à ce point déshonorés, la confiance en la justice militaire en prend un sacré coup». <sup>73</sup> Le *Vaterland* ne voit pas d'autres solutions que la révision du procès de 1894. Même son de

<sup>66</sup> Ostschweiz du 24.02.1898:« Die Verurteilung Zolas! (...)ist das unwürdige Ende dieses unwürdigen Prozesses». Ostschweiz du 24.02.1898:« Die Verurteilung Zolas! (...) ist das unwürdige Ende dieses unwürdigen Prozesses».

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Vaterland du 25.02.1898: «Zola hat seine Verurteilung duch seine masslos, heftige, beleidigende Sprache sich zugezogen».

<sup>68</sup> Vaterland du 25.02.1898: «Die Lüftung des Schleiers in dieser ganzen Affäre bleibt somit der Zukunft vorbehalten».

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> «La Vérité et la Justice avant tout» écrit le *Vaterland* dans son édition du 03.03.1898.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Ibid.: «Ein schöner, ein grosser, ein mächtig ertrebender Gedanke, ein Ziel, würdig grosser Anstrengungen und grosser Opfer, jeden bewegend und begeisternd, der noch für die Ideale der Menschlichkeit und Gerechtigkeit empfänglich, und der noch fähig ist, unter Aufopferung persönlicher Vorteile sich ihnen zu widmen und zu weihen».

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Vaterland du 03.09.1898: «Trauer und Bestürzung».

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Ibid.: «Eine förmliche moralische Katastrophe».

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Ibid.: «Wenn Generäle, die im Dreyfusprozess eine Hauptrolle spielten, in so bedenklicher Weise sich öffentlich selbstentehren, dann muss das Vertauen in die Gerechtigkeit der Militärjustiz erschüttert werden».

cloche à Saint-Gall. L'innocence de Dreyfus n'est certes pas encore complètement prouvée, l'*Ostschweiz* reste également prudente à ce sujet, mais la révision doit être entreprise si la France ne veut pas se déconsidérer encore un peu plus aux yeux du reste du monde. L'argument «ne pas toucher à l'honneur de l'armée» ne vaut plus. «L'habit est sale, il faut maintenant le laver», conclut le journal.<sup>74</sup>

## Le long chemin vers la réhabilitation (1899–1906)

De la fin octobre 1898 à juin 1899, c'est-à-dire du moment où la Cour de cassation est saisie de la demande de révision du procès Dreyfus et la déclare recevable (27-28-29 octobre 98), à l'arrêt de révision de cette même Cour, qui renvoie Alfred Dreyfus devant le conseil de guerre de Rennes (3 juin '99), les journaux suisses, d'une manière générale, consacrent peu de place à l'Affaire. Les grandes étapes qui conduisent à l'arrêt de la Cour de cassation sont simplement enregistrées par les quotidiens. L'Affaire fait un retour en force à la «une» dès l'ouverture du second procès Dreyfus, le 8 août 1899, et s'y maintient jusqu'au 19 septembre, date à laquelle le Président Loubet grâcie Alfred Dreyfus.

En marge du procès de Rennes,<sup>75</sup> La Liberté se retrouve à nouveau au centre d'une polémique, avec Le Confédéré<sup>76</sup> cette fois-ci. L'organe des radicaux fribourgeois s'en prend d'une manière générale aux cléricaux et plus particulièrement aux Jésuites pour leurs liens supposés avec l'Etat-major de l'armée française.<sup>77</sup> Accusa-

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Ostschweiz du 01.09.1898: «Das grosse Schlagwort, nicht an der Ehre der Armee rühren zu lassen, ist jetzt dahin gefallen. Das Kleid ist schmutzig; es gilt nur mehr, es wieder rein zu waschen».

A l'issue du procès, Dreyfus est à nouveau condamné. Il écope cette fois-ci de dix ans de prison avec les circonstances atténuantes. La Liberté et le Courrier se félicitent du verdict. Le journal fribourgeois écrit: «L'armée sort grandie de l'épreuve de Rennes» (12.09.1899). Son confrère genevois estime que cette condamnation est juste. (14.09.1899).

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> La Liberté du 07.07/22.08/25.08/26.09.1899. Dans son édition du 22.09.1899, La Liberté indique que le Semeur vaudois, l'organe de l'Eglise nationale, l'accuse d'avoir été aussi violente et aussi haineuse que La Libre Parole et L'Intransigeant».

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Mayeur J.-M.: «Les catholiques français». In: L'Affaire Dreyfus de A à Z, p. 330. Mayeur écrit: «Que cette lecture de la réalité ait été celle de nombre de dreyfusards, certes. De Jaurès à Reinach, bien des contemporains ont vu dans l'antidreyfusisme

tions que *La Liberté* réfute en bloc<sup>78</sup> en indiquant, à juste titre, qu'aucun des officiers associés à l'Affaire ne peut être qualifié de clérical ou proche de la Compagnie de Jésus.<sup>79</sup> Derrière l'anticléricalisme bien réel d'une partie de la presse,<sup>80</sup> *La Liberté* croit déceler des «menées souterraines» issues «de l'alliance entre les dreyfusards, les socialistes et les francs-maçons».<sup>81</sup> Selon le Courrier de Genève:» on a chargé le cléricalisme de tout le mal et on lui a fait porter le poids de toutes les colères».<sup>82</sup>

Face à ces attaques répétées, La Liberté rappelle la position des catholiques dans cette affaire: 1. respect de la chose jugée; 2. observations des formes légales; 3. pas d'interventions des pouvoirs politiques dans le domaine judiciaire.<sup>83</sup> Et le journal de citer à l'appui le Cosmos catholicus.<sup>84</sup> Selon la revue romaine, il faut laisser au Conseil de guerre de Rennes la plénitude de sa liberté,

une nouvelle manifestation de l'hydre jésuite. Mais l'historien doit se garder de prendre comme une image fidèle de la réalité la représentation de celle-ci».

- <sup>78</sup> La Liberté du 20.08.1899. Le journal indique que cet article est également une réponse au Journal de Genève et à la Gazette de Lausanne.
- <sup>79</sup> Mayeur J.-M., op. cit., pp. 330 et ss. Lire également l'article de Duclos Paul: «Catholiques et juifs autour de l'Affaire Dreyfus». In: Revue d'histoire de l'Eglise de France, pp. 38 et ss.
- 80 Rémond René.: «L'anticléricalisme en France. De 1815 à nos jours»,p.205 et ss. Rémond explique que l'anticléricalisme s'enrichit de deux thèmes nouveaux durant l'Affaire Dreyfus: l'alliance du cléricalisme avec le militarisme et la responsabilité du cléricalisme par rapport à l'antisémitisme.
- <sup>81</sup> Liberté du 20.08.1899. A propos de la franc-maçonnerie, lire La Liberté du 23.08.1899.
- 82 Courrier de Genève du 12.09.1899. Dans son édition du 13.09.1899, Le Courrier ajoute: «Si l'Eglise a exercé une action à ce point ardente et féroce, il doit en rester quelques traces, des indices; montrez-les?... C'est là trop d'exigence, ils (les dreyfusards) n'ont jamais répondu».
- 83 Liberté du 25.08.1899.
- 84 Liberté du 31.08.1899. Sur la position similaire d'une autre revue romaine, La Civiltà Cattolica, lire: Prontera Angelo: «La Civiltà Cattolica et l'Affaire Dreyfus». In: Les écrivains et l'affaire Dreyfus, pp. 57 et ss. Prontera montre qu'à partir de la fin 1898, la Civiltà cattolica, jusqu'ici antidreyfusarde, antisémite, éprouve un certain embarras. «La raison en est peut-être, qu'au fur et à mesure qu'émerge la culpabilité d'Esterhazy, la revue voit s'effondrer un des points fondamentaux sur lequel elle avait fondé son attitude et elle craint déjà les conséquences d'un démenti retentissant et prévisible. Ces sentiments ne sont pas propres aux catholiques de la revue mais ils expriment l'état d'âme d'une grande partie des catholiques compromis dans l'Affaire».

n'exercer autour de lui et sur lui aucune pression et accepter son verdict comme on avait accepté le verdict de 1894. «Le respect de la chose jugée est le seul moyen de rétablir enfin le calme dans les esprits». 85 A ceux qui font le lien cléricalisme-antisémitisme, La Liberté rétorque à nouveau en citant le Cosmos catholicus:

«Que l'on s'insurge tant que l'on veut contre un traître, mais parce qu'il est tel et non pour d'autres motifs; et que l'on n'oublie jamais ce que la charité chrétienne ordonne contre les accusés ... On peut s'expliquer des éclats de colère momentanés; c'est même parfois le défaut des âmes généreuses; mais laisser imprudemment transformer une question de culpabilité en une question de race ou de religion, c'est la marque des esprits étroits; c'est un symptôme de décadence, et ceux qui aiment vraiment leur pays doivent y résister, s'ils ne veulent pas, fût-ce même inconsciemment, prêter main forte à ceux qui tentent de provoquer la guerre civile».86

La Liberté semble donc jouer la carte de la retenue dans ses commentaires. Indiquons au passage qu'à partir de 1899, nous n'avons plus trouvé de traces des articles à caractère antisémite du correspondant parisien du journal, Paul Damez. Hasard ou conséquence?

A l'automne 99, La Liberté se déclare désormais «sans haine et sans amour» pour Dreyfus et approuve la décision de grâcier l'ex-capitaine, «décision qui paraît réellement conduire à l'appaisement». Rette solution «minimaliste» ne peut qu'arranger La Liberté, puisqu'elle a l'avantage d'enterrer bon nombre de choses peu reluisantes pour le camp des antidreyfusards et laisse les véritables coupables impunis. Le Courrier reste critique et accuse le gouvernement français d'être à la solde des francs-maçons: «La grâce de Dreyfus, qui serait approuvée de tous si elle était un simple acte de clémence, est blâmée de tous parce que le gouvernement, par la précipitation même qu'il y a mise, en fait un acte de protestation contre le jugement de Rennes». Reserve de la course de protestation contre le jugement de Rennes».

<sup>85</sup> Ibid.

<sup>86</sup> Ibid.

<sup>87</sup> La Liberté du 26.09.1899.

<sup>88</sup> La Liberté du 21.09.1899.

<sup>89</sup> Courrier de Genève du 22.09.1899.

En juillet 1906, au moment de la réhabilitation du capitaine Alfred Dreyfus, La Liberté, qui a changé de rédacteur depuis 1904, accueille l'arrêt de la Cour de cassation avec le «respect dû à la justice». Le journal ajoute ce commentaire: «Dreyfus ferait bien de se contenter de la réintégration (dans l'armée), mais de renoncer à jouir des avantages qu'elle lui procurera, car il n'est pas sûr que, s'il redevient effectivement chef d'escadron, il pourra réellement jouir de cet honneur. A sa place, nous dirions merci avec effusion et resterions dans la retraite». Six ans après la grâce présidentielle, Le Courrier de Genève ne désarme pas et poursuit comme aux premiers jours de l'Affaire. Le 27 juillet, son correspondant parisien écrit: «On savait vaguement dans le public que, à l'instigation des puissances juives et maçonniques, la Cour de cassation avait été spécialement composée depuis onze ans en vue de la revision du procès Dreyfus».

## Le Vaterland: la lassitude face à une affaire qui dure

Lors de l'ouverture du procès de Rennes, le *Vaterland* avertit ses lecteurs que seuls les faits principaux leur seront rapportés. Ce qu'il fait, mais sans grand enthousiasme «Nous faisons partie de ceux qui en ont plus qu'assez de cette Affaire, qui n'est plus si récente. Nous tenons nos lecteurs informés des derniers détails, qui n'ont rien de neuf, uniquement pour remplir notre devoir de journalistes», écrit le journal lucernois.<sup>92</sup>

Ce qu'il avait laissé entendre les jours précédents se produit: le 9 septembre, le quotidien annonce la (re)condamnation de Dreyfus. Malgré Me Labori, malgré le nouvel appel de Dreyfus: «les opinions préconçues et le chauvinisme français ont vaincu.(...)Le Juif a été brûlé». 93 La formulation «coupable d'intelligence avec l'ennemi

<sup>90</sup> La Liberté du 14.07.1906.

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> L'abbé Jeantet est toujours à sa tête.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Vaterland du 26.08.1899: «Wir gehören zu denen welche diese sicherlich nicht mehr rezente Affäre nachgerade bis an den Hals hinauf satt haben und sie in ihren meist nicht mehr neuen Details fast nur noch verfolgen, um unseren journalistischen Pflicht zu genügen».

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Vaterland du 09.09.1899: «Alles half nichts, die vorgefasste Meinung und der französische Chauvinismus siegten. (...) Der Jude wurde verbrannt».

avec circonstances atténuantes» laisse le journal très perplexe. Soit Dreyfus est innocent, soit il est coupable, explique-t-il.<sup>94</sup>

Il faut à nouveau relever le ton mesuré du *Vaterland* qui rappelle que malgré cette nouvelle condamnation, qu'il désapprouve, il s'efforce de garder son sang-froid. Il se refuse notamment à généraliser comme certains journaux le font, emportés par la colère. D'autres erreurs judiciaires se sont produites, dit-il, sans que l'on se soit mobilisé de telle façon. Se «Minimaliste» par lassitude: telle est l'image que donne le *Vaterland* à la fin septembre '99. Ayant depuis le début éprouvé de la compassion pour Alfred Dreyfus, il souhaite que celui-ci puisse recouvrer une bonne santé et ensuite, s'il le veut, entamer la réhabilitation de son honneur. Pour le journal, une page est définitivement tournée. «Puisse la grâce présidentielle enfin amener l'appaisement des esprits depuis longtemps désiré!». Se

La réhabilitation du capitaine en 1906 réjouit le *Vaterland*, qui rappelle à ses lecteurs avoir pris sa défense neuf ans auparavant. Le journal catholique lucernois n'en tire aucune gloire particulière, mais il explique simplement qu'il s'agit d'une affaire d'honneur, pour une presse loyale, de lutter contre toutes les injustices. Et le *Vaterland* d'évoquer l'expulsion récente de soeurs clarisses de leur couvent de Marseilles. Or, la presse libérale n'a rien dit, n'a pas protesté: «Est-ce que c'est juste? Est-ce que c'est honnête?», interroge le quotidien.<sup>97</sup>

# Antisémitisme sournois et diffus

A l'issue de ce rapide survol des commentaires de quatre journaux catholiques suisses durant l'Affaire Dreyfus, le lecteur pour-

<sup>94</sup> Ibid.

<sup>95</sup> Vaterland du 14.09.1899.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Vaterland du 21.09.1899: «Möge die Begnadigung endlich die lange ersehnte Beruhigung der Gemüter herbeiführen!».

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Vaterland du 13.07.1906: «Das ist ein schnöder Gewaltakt, verübt gegen Nonnen, die wohl noch viel weniger eines Vergehens sich schuldig machten, als Alfred Dreyfus, die sicher nur Gutes taten (...). Die liberale Presse aber hat hier kein Wort des Tabels, ihr Rechtsgefühl empört sich nicht, sie schweigt zu dem Himmelschreienden Unrecht, und wo sie redet, hat sie gar noch Spott und Hohn. Ist das Gerecht? Ist das ehrlich?».

rait avoir l'impression que l'antisémitisme constitue d'une certaine façon le fil rouge des prises de position de La Liberté et du Courrier de Genève. Les deux gazettes reprennent en effet à leur compte les arguments des antidreyfusards français, notamment celui du «syndicat». Cette fameuse «organisation occulte» qui diffame l'armée, embauche des gens pour manifester au profit de Dreyfus, 98 qui entretient en France et à l'étranger une presse favorable à la révision. Qui se cache derrière? Le Courrier de Genève et La Liberté désignent sans hésiter les Juifs. La thèse du complot manigancé entre rabbins et journalistes à Bâle, lors du premier congrès sionniste en 1897, fait partie de cette rhétorique des deux journaux.

Ceux-ci font preuve d'un antisémitisme sournois et diffus, souvent distillé sous la plume de leur correspondant parisien. 99 Ainsi, lors des émeutes antisémites d'Alger, en janvier 1898, le Courrier et La Liberté affichent une nette partialité à l'encontre des Juifs. Ils les présentent comme étant les agresseurs et les fauteurs de troubles.

Contrairement à La Croix, le Courrier et La Liberté sont cependant loin de se proclamer «antijuif». 100 Ils prétendent s'en tenir uniquement à l'aspect judiciaire de l'Affaire, en respectant la chose jugée et en défendant l'honneur de la France «nation catholique et nation glorieuse entre toutes par son histoire». 101 Il faut en effet se garder de présenter les réactions des deux organes catholiques romands uniquement sous l'angle de leur antisémitisme. «A perte de vue, l'antisémitisme semble tout recouvrir, mais ce n'est que l'apparence du premier regard. D'autres armes (...) sont aussi à

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Lors du procès Zola, Le Courrier de Genève écrit dans son édition du 09.02.1898: «On rapporte que le syndicat de la trahison a embauché cent cinquante individus, à raison de cinq francs par tête et par journée, pour manifester à l'intérieur comme autour du palais».

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Lire à ce sujet l'analyse de Ferrero Dominique: Le Courrier de Genève et les juifs (1880-1900). Ferrero a recours aux distinctions traditionnellement établies entre antisémitisme religieux, économique et racial. A propos du Courrier, il parle d'antisémitisme religieux. Il explique que le journal répugne à l'exploitation de la «question juive» sur un terrain socio-économique ou politique. Une étude plus générale sur l'attitude de La Liberté envers les Juifs, comme celle de Ferrero pour le Courrier, fait défaut. Or, Külling considère le journal fribourgeois comme la plus extrême des feuilles catholiques suisses hostiles aux Juifs (in Bei uns wie überall, pp. 352-353).

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> A noter que le journal *La Croix* constitue un cas particulier dans le paysage de la presse catholique francophone comme le fait remarquer Sorlin, op. cit., p. 197–202.

<sup>101</sup> Courrier de Genève du 14.09.1899.

l'essai», indique Bernard Joly au sujet des antidreyfusards français. 102 Cette remarque s'applique au *Courrier* et à *La Liberté*. Les deux organes de presse mettent également au pilori les protestants (le «syndicat judéo-protestant»). Dans un registre assez proche, la haine de la franc-maçonnerie, variante parmi d'autres du thème du complot, commence également à faire recette. En 1899, *La Liberté* dénonce les «menées souterraines» issues de «l'alliance entre les dreyfusards, les socialistes et les francs-maçons». Au-delà de l'Affaire, c'est bien la position du catholicisme que le *Courrier de Genève* et *La Liberté* entendent défendre face aux deux autres «pôles» que sont le libéralisme et le socialisme. 103

Faut-il conclure à partir de ces données que le Courrier, La Liberté et la Revue de la Suisse catholique sont représentatifs de l'ensemble des catholiques romands qui se sont exprimés à l'occasion de l'Affaire? Pas tout à fait. Deux catholiques genevois, dont l'abbé Carry, font entendre un avis différent en 1899. 104 Ce dernier regrette ainsi l'intransigeance et les prises de position virulentes de la presse catholique face à l'Affaire Dreyfus. «A mon sens, aucune considération, aucune raison au monde ne peut prévaloir quand il y va des intérêts supérieurs de la vérité et de la justice», écrit-il. 105 Et l'abbé Carry poursuit: «La vérité, la justice, c'est toujours et partout, sous n'importe quel nom, la cause de Dieu. (...) Lorsque des doutes graves s'élèvent sur la culpabilité d'un condamné, ne faut-il pas que sa cause soit entendue à nouveau?». 106 Membre d'une minorité religieuse à Genève, l'abbé Carry aurait souhaité que l'on soutienne Dreyfus, un homme appartenant à une autre minorité, impopulaire celle-ci. Peut-on parler ici d'un catholique dreyfusard au sens où l'entend Jean-Marie Mayeur? 107 On s'en approche en tous les cas.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Joly Bernard: «Les antidreyfusards avant Dreyfus». In: Revue d'histoire moderne et contemporaine, t.39/2, avril-juin 1992, pp.199–221.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Lire à ce sujet Emile Poulat: Eglise contre Bourgeoisie, Paris, 1977.

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Théodor de La Rive, Eugène Carry: Lettres de deux catholiques genevois sur l'Affaire Dreyfus.

<sup>105</sup> Ibid.,p.13.

<sup>106</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Mayeur Jean-Marie: «Les catholiques dreyfusards». In: Revue historique, avriljuin 1979, pp. 337 et ss. Mayeur réserve ce terme «aux personnalités qui, dans leur prise de position favorable à Dreyfus, s'affirmèrent comme catholiques, qu'elles

Contrairement à leurs confrères catholiques romands, l'Ostschweiz et le Vaterland considèrent toute l'Affaire Dreyfus sur le plan strictement judiciaire. L'essentiel à leurs yeux réside dans le combat pour la justice. Assez rapidement favorables à la révision du procès de 1894, les deux journaux alémaniques insistent sur le sort d'un homme condamné à tort, leur conviction à ce sujet se renforce au fil des révélations sur la compromission de l'Etat-major français, sans se soucier de la confession du prisonnier de l'île du Diable.

Si la parenté linguistique explique dans une large mesure le fait que les journaux romands adoptent une attitude de «spectateur engagé» - dreyfusard ou antidreyfusard - durant l'Affaire, alors que la presse alémanique dans son ensemble peut être qualifiée de «spectateur passif», d'autres éléments doivent certainement être pris en considération pour tenter de comprendre cette différence de réaction d'un côté ou de l'autre de la Sarine. Et notamment la personnalité des rédacteurs des journaux de l'époque. Ainsi, l'abbé Louis Jeantet, responsable du Courrier de Genève, était originaire de France tout comme Mamert Soussens de La Liberté. Tous deux, représentants du catholicisme intransigeant, <sup>108</sup> se sont sentis très directement concernés par ce que Pierre Birnbaum a appelé la «dernière guerre franco-française du siècle passé». Comme l'écrit Fabia Christen, «L'abbé Jeantet a avant tout été un prêtre français; de ce fait, son opinion est demeurée celle du clergé de son pays (...) antidreyfusarde». 109

veuillent se désolidariser de l'antisémitisme et de l'antidreyfusisme catholique, ou qu'elles entendent faire découler de leur catholicisme le soutien porté à la cause de Dreyfus, identifiée à la cause de la Justice et de la Vérité».

<sup>108</sup> Mayer Jean-Marie: «Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne». In: Annales ESC, mars-avril 1972. Mayeur explique que le catholicisme intransigeant se fonde sur un refus total de la société née de la Renaissance, de la réforme et de la Révolution. Les intransigeants aspirent à un retour au monde traditionnel, éprouvent une certaine nostalgie de la société rurale, associent anticapitalisme, antiprotestantisme et antisémitisme. Ils prônent un idéal de société organisée, faite de «corps» et enfin, ils cultivent une nostalgie de l'Europe chrétienne.

<sup>109</sup> Christen Fabia: «L'Affaire Dreyfus et la presse d'opinion genevoise. Le Journal de Genève et Le Courrier de Genève face à une affaire qui divisa la France. Mémoire de licence, Genève, 1988.

Résumons: L'Affaire Dreyfus qui secoue la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle ne passe pas inaperçue en Suisse. <sup>110</sup> Parenté de langue oblige, les journaux romands suivent avec plus d'attention que leurs collègues d'outre-Sarine cette nouvelle péripétie de la III<sup>e</sup> République. A l'instar du quotidien catholique français *La Croix*, *La Liberté* et *Le Courrier de Genève* s'engagent très rapidement dans le camp des antidreyfusards <sup>111</sup>. En Suisse alémanique, le *Vaterland* et l'*Ostschweiz* s'efforcent de rester «sachlich». Les deux gazettes ne font pas une lecture idéologique de l'Affaire et se donnent pour ligne de conduite d'informer leurs lecteurs.

<sup>110</sup> Arrêté en octobre 1894, le capitaine Alfred Dreyfus, de religion juive, est reconnu coupable en décembre de la même année d'avoir livré des documents secrets à l'Allemagne. Innocenté après un long combat mené au départ par la famille Dreyfus seule, le militaire est réhabilité en 1906.

<sup>111</sup> Lire à ce sujet Duclert Vincent: «L'Affaire Dreyfus», Paris, 1994.